Zeitschrift: Revue suisse d'apiculture

Herausgeber: Société romande d'apiculture

Band: 131 (2010)

Heft: 4

Rubrik: Insolite

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 08.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Insolite

Histoire de loir

Notre regretté Charles Grandjean, membre de la section du Pays d'Enhaut, inspecteur des ruchers, avait construit sur une remorque agricole un très beau rucher qui se trouve à la Tine et que ses enfants m'ont légué. Je me suis long-temps demandé pourquoi cet apiculteur chevronné plaçait des torchons de rameaux de thuya à tous les endroits susceptibles de laisser passer des bêtes, et lesquelles? Jusqu'au jour, lors d'une visite à ce rucher, où je vis un animal de la grosseur d'un écureuil se déplacer sans se presser entre mes ruches. Plus tard, quand il fut temps de couvrir plus chaudement mes avettes, quelle ne fut pas ma surprise de sentir bouger frénétiquement, près de ma main, entre des lainages stockés dans une armoire rudimentaire, ma petite bête qui, pour s'échapper de ce mauvais pas, choisit le chemin le plus court, c'est-à-dire mon épaule via le sol du rucher, précisons à l'extérieur de mes habits. Elle a poursuivi sa fuite, très élégante, en se retournant un peu comme pour me faire remarquer son regret pour l'interruption de son début de grande nuit et surtout la disparition de son nid douillet.

Une visite sur «Larousse» (c'est bien du dico que l'on parle) me permit d'identifier le fameux loir que l'on souhaiterait éloigner des ruchers. C'est clair, il est désagréable avec ses déjections laissées partout, mais par contre inoffen-



sif. Et s'il était friand de varroas? Aurait-il l'adresse d'attraper les nouveaux frelons dans leur vol stationnaire à proximité des ruches?

Pour avoir de belles ruchées et du bon miel, il faut une pleine nature, fleurie et heureusement peuplée de toute sa faune.

Lors du concours des ruchers, mettrat-on à l'avenir des points supplémentaires à l'apiculteur qui y laissera vivre ce rongeur sympathique?

C. Isoz